



## Compte-Rendu de la réunion de Conseil Municipal du 25/02/2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 18/02/21 s'est réuni autour de M. Luc WEBER, Maire.

Etaient présents : Mesdames LELOUP, SCHULER, LELOUP, MOIRET, TROTTI – Messieurs DEMANGEOT, CAPERONIS, GOMES, WEBER

Absent excusé : M THEYSGEUR

Absents : M DURDON, Mme LEMAITRE

Secrétaire de Séance : M DEMANGEOT

Après lecture, le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu qui n'appelle aucune observation.

### CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE SUITE AVANCEMENT DE GRADE

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, M le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe pour assurer les missions de secrétaire de mairie.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de :

La suppression, à compter du 01/03/21, d'un emploi permanent à temps non complet de Rédacteur  
La création, à compter de la même date, d'un emploi permanent à temps non complet de Rédacteur Principal de 2<sup>ème</sup> classe (grade d'avancement).

Le Conseil Municipal attribue également les primes afférentes à ce grade

### DIVERS

M le Maire expose qu'il a été interpellé par un administré sur l'absence d'affichage dans le panneau du Hameau de la Roche. Il évoque que lors du précédent mandat, le Maire en place avait décidé de supprimer l'affichage administratif au Hameau de la Roche.

M le Maire rappelle que le panneau d'affichage officiel se situe à la Mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal confirme la décision prise lors du précédent mandat et décide de retirer ce panneau.

M le Maire expose au Conseil Municipal que deux sociétés l'ont contacté pour des projets d'implantation de parcs éoliens sur la commune. Après délibération, à l'unanimité, rejette tous projets d'implantation d'éoliennes sur la commune.

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation publique pour le projet d'installation d'une usine de méthanisation. Le dossier est consultable à la Mairie de Griselles. La commune est concernée par des épandages et est invitée à se prononcer ultérieurement sur ce projet.

M le Maire fait un point sur les travaux en cours. Il fait un compte-rendu de la réunion de la commission Fêtes et cérémonies.

La séance est levée à 21 h.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE GRISSELLES" and a central emblem.

Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.